Réseaux d'infrastructures

Objectif 1

Diminuer l'impact des marées hautes dans les milieux anthropiques

- Évaluer la possibilité d'ériger des infrastructures brise vagues
- Prioriser l'utilisation de murets incurvés pour rediriger les vagues

Objectif 2

Réduire la pression sur les réseaux de drainage techniques

- Intégrer des noues paysagères dans les nouveaux aménagements urbains
- Prévoir de rétention d'eau pouvant être inondées dans les parcs et les espaces publics
- Prioriser l'utilisation de revêtements de sol perméables lors des réaménagements

Objectif 3

Diminuer l'érosion des berges causé par le transport maritime

Imposer une limite de vitesse pour la circulation des bateaux

Limiter l'accès au Golfe à certains bateaux en fonction de leur taille

Imposer une limite journalière pour les bateaux de croisières

Favoriser l'usage d'embarcations non motorisées, en particulier pour les activités de divertissement











